



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
28 novembre 2025
Français
Original : anglais

Seizième session

Genève

20-23 octobre 2025

Point 8

**Décider de l'avenir : Opérer une transformation économique
qui contribue à un développement équitable, inclusif et durable**

Réinventer le commerce : Une voie plus large vers le développement

Table ronde ministérielle

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans son allocution d'ouverture, la Secrétaire générale de la CNUCED a réaffirmé que le commerce demeurerait un moteur essentiel du développement, en particulier pour les petites économies vulnérables. Elle a fait observer que l'environnement commercial mondial était soumis à des pressions sans précédent en raison de l'incertitude croissante des politiques, de la volatilité des droits de douane et la conjoncture de plus en plus imprévisible. Toutefois, le système était résilient, comme en témoignait l'essor des services et du commerce Sud-Sud, même si la participation des pays les moins avancés au commerce mondial restait limitée. Il fallait repenser le commerce, non pas en rétablissant le statu quo, mais en engageant des réformes fondées sur des règles communes, prévisibles et équitables. La Secrétaire générale de la CNUCED a souligné la nécessité d'appliquer aux pays en développement un traitement spécial et différencié répondant à leurs besoins et a estimé que les nouvelles normes de durabilité et du numérique ne devraient pas devenir des obstacles au commerce. Enfin, il importait d'établir un dialogue inclusif afin de bâtir un système commercial équitable, transparent et conforme aux aspirations communes en matière de développement.

2. La table ronde a réuni les neuf intervenants suivants : le Ministre du commerce international de la République démocratique du Congo ; le Ministre népalais de l'industrie, du commerce et des approvisionnements ; la Ministre française déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux et des Français de l'étranger ; le Sous-Secrétaire d'État au Ministère polonais du développement économique et de la technologie ; la Ministre jamaïcaine des affaires étrangères et du commerce extérieur ; le Ministre mozambicain de l'économie ; le Secrétaire du Ministère bangladais du commerce ; le Vice-Ministre kazakhstanais du commerce et de l'intégration ; la Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe. La Secrétaire générale de la CNUCED a animé le débat, organisé en deux réunions structurées autour d'un ensemble de questions centrales.

3. La première réunion-débat portait sur les questions suivantes : quels sont les principaux obstacles à surmonter pour tirer pleinement parti des avantages d'un monde durable et contribuer à son avènement ? Le commerce international peut-il favoriser la création d'emplois pour les jeunes et le développement durable ? En quoi la coopération internationale est-elle devenue plus importante et comment renforcer le système commercial international pour soutenir le développement durable ? Quels principes et éléments clés le



système commercial mondial réglementé doit-il promouvoir pour garantir l'inclusivité, la résilience et l'appui au développement durable au niveau mondial ? Comment adapter ce système aux difficultés actuelles ? Quel rôle la CNUCED doit-elle jouer, notamment pour harmoniser les politiques commerciales nationales avec le système commercial international ?

4. Un intervenant a fait observer que, malgré ses ressources naturelles abondantes, la République démocratique du Congo ne progressait guère sur le plan économique en raison de sa dépendance à l'égard des industries extractives. Il a souligné que la République démocratique du Congo devait diversifier son économie au profit d'autres secteurs, notamment l'agriculture, en misant sur des investissements substantiels dans les infrastructures, et a réaffirmé que ce pays était ouvert aux investissements étrangers directs.

5. Un autre intervenant a évoqué les conflits internes survenus récemment au Népal et l'importance d'investir dans le capital humain dans ce pays sans littoral, afin de développer l'économie locale et le commerce international. Il a souligné que l'intégration régionale et la participation au commerce mondial jouaient un rôle tout aussi essentiel dans la réalisation des objectifs de développement durable.

6. Une intervenante a réaffirmé que la France était attachée au multilatéralisme et résolue à œuvrer en faveur de la réforme du système commercial mondial dans le cadre des transitions écologique et numérique. Il fallait selon elle appréhender l'ensemble des objectifs de développement durable selon une approche intégrée et mettre en place des institutions favorisant l'établissement des responsabilités, l'efficacité et la coopération régionale.

7. Un intervenant a dit que la Pologne devait notamment sa croissance soutenue à son ouverture et à son intégration dans un système commercial fondé sur des règles. L'érosion des règles commerciales et l'absence d'encadrement de la concurrence pouvaient nuire à toutes les économies, et il fallait réformer l'Organisation mondiale du commerce et relancer la coopération régionale.

8. La deuxième réunion-débat portait sur les questions suivantes : comment les politiques commerciales nationales peuvent-elles favoriser le développement et l'inclusivité ? Quelles sont les possibilités offertes par le commerce des services ? Comment l'incertitude pesant sur le système commercial mondial influence-t-elle le recours aux politiques commerciales nationales à l'appui du développement ? Comment les objectifs commerciaux peuvent-ils favoriser une croissance des exportations propice à un développement durable plus large ? Quelles politiques sont nécessaires pour faire du commerce un vecteur d'inclusion sociale dans l'emploi et de développement écologiquement durable ? Comment faire en sorte que le commerce reste un moteur de croissance et de développement ? Comment la CNUCED peut-elle faciliter la mise en adéquation des objectifs du commerce multilatéral avec les priorités de développement ?

9. Une intervenante a présenté des mesures visant à développer le secteur des services numériques et à réduire la vulnérabilité économique en misant sur le développement des infrastructures, le soutien à l'entrepreneuriat et la modernisation des systèmes logistiques et douaniers. Elle a expliqué que la Jamaïque avait adopté une stratégie intégrée associant la diversification du commerce, le déploiement d'infrastructures à haut débit et le renforcement du capital humain.

10. Un autre intervenant a dit que le système commercial multilatéral faisait face à des difficultés existentielles à l'heure où les grandes économies menaient des réformes dictées par leurs propres intérêts, et que ce climat d'incertitude décourageait l'investissement dans les pays les moins avancés. Il a ajouté que le Mozambique s'employait à diversifier son économie au profit du tourisme, de l'énergie et des communications et bénéficiait à cette fin de formations et d'une assistance technique de la CNUCED.

11. Une intervenante a insisté sur la nécessité d'intégrer la durabilité dans les accords commerciaux, afin de favoriser l'émergence de chaînes de valeur résilientes reposant sur les technologies. Selon elle, le partage transparent des données, l'autonomisation des petites et moyennes entreprises et les partenariats public-privé étaient essentiels pour favoriser une croissance inclusive et la création d'emplois.

12. Un autre intervenant a évoqué les difficultés liées à la sortie de la catégorie des pays les moins avancés, notamment l'augmentation des coûts de financement, la perte de l'accès préférentiel et le renforcement des obstacles non tarifaires. Toutefois, il était convaincu du dynamisme de la main-d'œuvre bangladaise et a présenté une stratégie axée sur la libéralisation du commerce, l'amélioration de la logistique et la diversification de l'économie.

13. Une intervenante a souligné que le Kazakhstan était membre de l'Organisation mondiale du commerce depuis dix ans, ce qui lui avait permis d'accroître la prévisibilité du commerce, de gagner en compétitivité, de renforcer ses normes et de faciliter son accès aux marchés. Elle a souligné que la diversification de l'économie nationale au-delà du secteur des matières premières restait une priorité et que le Kazakhstan, pays sans littoral, continuait de subir de fortes contraintes liées au transit.

14. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont dit que la CNUCED devait orienter les réformes visant à renforcer l'inclusivité, la durabilité et la prévisibilité du système commercial multilatéral, tout en permettant aux pays en développement de se diversifier et de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale. Ils sont convenus que, pour assurer le développement par le commerce, il fallait faire preuve de solidarité, investir dans le capital humain et concilier les règles mondiales et les réalités nationales.
